



# Ezy infos

Édition spéciale rentrée

29 août 2020

## Rentrée scolaire 2020

La rentrée des classes aura lieu le mardi 1er septembre et va s'organiser de la manière suivante :

### • École élémentaire \*



Entrée à l'école entre 8h20 et 8h30.

- Les CM2, CM1 et une classe de CE2 entreront par la rue Octave Lenoir.  
Seuls les enfants seront autorisés à patienter sur le parking de l'école.

- Les CP, CE1 et une classe de CE2 entreront rue de la République.

Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école y compris le jour de la rentrée.

### • École maternelle \*



L'accueil des enfants se fera dans les classes entre 8h20 et 9h00.

Le port du masque est obligatoire pour les adultes.

Les enfants qui ne mangent pas au restaurant scolaire seront récupérés dans les classes à 11h30 et seront ensuite accueillis après le déjeuner au portail de 13h20 à 13h30.

La sortie d'école se déroulera au niveau du portail de 16h00 à 16h30.

**\*Pour plus de plus amples informations, veuillez vous rapprocher des directrices des écoles**

### • Restaurant scolaire

Les repas seront pris normalement au restaurant scolaire dans le respect des mesures prescrites dans le protocole sanitaire réalisé par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

L'équipe enseignante et le personnel communal appliqueront le protocole sanitaire transmis par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. (application des gestes barrières : lavage de mains, port du masque pour les adultes, entretien et désinfection des locaux et matériaux, aération des locaux...).

### • Périscolaire

Les enfants seront accueillis dans le respect des mesures prescrites dans le protocole sanitaire du 17 juillet (pas de mélanges de groupes, maintien des règles de distanciation, port du masque...)

Mairie d'Ezy-sur-Eure

1, rue Octave Lenoir - BP 53 - 27530 - 02 37 64 73 48

Internet : [www.ezysureure.fr](http://www.ezysureure.fr) - Facebook : Mairie Ezy sur Eure

Les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas de symptômes évoquant la Covid-19 et/ou de fièvre chez l'enfant ou dans sa famille (la température doit être inférieure à 38°C). Ils s'engagent à en informer le responsable d'établissement sans délai.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le protocole sanitaire disponible sur le site Internet du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports : <https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>.

**Le port du masque est désormais obligatoire aux abords des établissements scolaires (arrêté préfectoral D3/SIDPC/20 112). Les zones de la commune concernées par cette obligation seront identifiées grâce à des panneaux.**

## Campagne de dépistage « grand public » du COVID-19



Une campagne de dépistage du COVID-19, organisée par l'Agence Régionale de Santé de Normandie en collaboration avec le laboratoire d'analyses médicales Bio Eure Seine et la ville d'Ezy-sur-Eure, aura lieu le lundi 7 et le mardi 8 septembre 2020.

Les prélèvements se dérouleront à la salle des fêtes d'Ezy-sur-Eure située boulevard Gambetta de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00.

Ce dépistage gratuit, sans ordonnance et sur la base du volontariat sera proposé sans rendez-vous. Pour pouvoir être testé, vous devrez vous munir de votre carte nationale d'identité et de votre carte vitale.

## Marchés

Par arrêté préfectoral, le port du masque est obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus sur les marchés du jeudi et du dimanche. En cas de non respect de ces mesures vous vous exposez à une amende de 135€.

*Soyez responsables, ne jetez pas vos masques sur la voie publique.*

## Réouverture d'Ezymédi@

La médiathèque a réouvert le 25 août aux horaires habituels.

	Matin	Après-midi
Mardi	-	14h – 18h
Mercredi	10h - 13h	14h – 18h
Vendredi	-	14h – 18h
Samedi	10h - 13h	14h – 17h

L'accueil se fait désormais sans rendez-vous, néanmoins de nouvelles dispositions ont été prises :

- 15 personnes maximum dans la médiathèque.
- Familles : 1 seule famille avec jeunes enfants à la fois.
- Temps de choix sur place limité à 30 minutes, pour laisser du temps aux autres usagers.
- Si possible, venir en dehors des horaires d'affluence. Éviter le mercredi et samedi en fin de matinée et entre 15h00 et 17h00.

Rappel des gestes et étapes à respecter pour le bien être de tous :

- Port du masque obligatoire à partir de 11 ans.
- Les retours de documents se feront dans la boîte prévue à cet effet.
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique (à disposition) Attention ! On ne touche plus à ses effets personnels une fois le lavage des mains effectué.
- Respect de la distanciation physique.

**Ezymédi@ a besoin de compléter son équipe de bénévoles. Pour plus de renseignements, veuillez contacter la responsable de la médiathèque au 02 85 29 76 65.**

## Évènements à venir



# FORUM des ASSOCIATIONS D'EZY-SUR-EURE

			
			
			

© Pixabay

**Port du masque obligatoire**

**Ouvert au public  
de 14h00 à 18h00  
Samedi 5 septembre  
À la salle des Fêtes  
d'Ezy-sur-Eure  
Boulevard Gambetta**



# Exposition

Du 19 septembre au 15 novembre

## Passion III VELO



### Ezy sur Eure (27)

Musée des Peignes et Parures

Week-ends et jours fériés : 10h-12h / 14h-18h

ou sur Rendez-vous

[dmxavier@free.fr](mailto:dmxavier@free.fr) / 06.17.33.96.34



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE